

# La prévention des risques professionnels : rôle du CHSCT et du préventeur

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Directeurs, DRH, Responsables, Préventeurs, IRP et membres du CHSCT

### Durée

2 jours

### Organisme de formation

☛ CLAIRE JAN CONSULTANTS

### Date limite d'inscription

01/12/2014

## Lieux & dates

### ☛ Groupe 1

**Dép. 13/84 - session n°16**

Les 10 & 11 sep. 2014

### ☛ Groupe 2

**Dép. 04/05 - session n°17**

Les 25 & 26 sep. 2014

### ☛ Groupe 3

**Dép. 06/83 - session n°18**

Les 15 & 16 mai 2014

### ☛ Groupe 4

**Dép. 20 - session n°19**

Les 9 & 10 oct. 2014

## Interlocuteur Opcos Santé

Ana-Maria CESUR

[ana-maria.cesur@unifaf.fr](mailto:ana-maria.cesur@unifaf.fr)

04 91 14 05 49

## Interlocuteur OF

Claire JAN

[cjan.consultante@orange.fr](mailto:cjan.consultante@orange.fr)

06 08 92 27 68

## Contexte

Depuis le 1er juillet 2012, l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Les pistes d'action sont nombreuses pour les préventeurs, en lien avec le CHSCT et les IRP :

- ☛ Développer l'information en direction des salariés sur le projet de la structure et l'action de la direction
- ☛ Agir sur l'organisation du travail, développer la communication et les échanges au sein des collectifs de travail
- ☛ Agir sur les moyens : aménagement des locaux, réorganisation des espaces de travail équipement, formations des utilisateurs...

## Objectifs

- ☛ Comprendre les évolutions relatives à la santé et à la sécurité au travail
- ☛ Cerner les enjeux de la prévention de la sécurité au travail
- ☛ Connaître les origines, fondements, principes et règles de fonctionnement du CHSCT, des préventeurs
- ☛ Acquérir une démarche et une méthodologie de prévention des risques
- ☛ Connaître et utiliser les sources d'information disponibles (les textes de droit, les ressources internes à l'entreprise, etc.)
- ☛ Acquérir une méthodologie d'analyse des situations de travail
- ☛ Déceler et analyser les facteurs de risques psychosociaux et aider à les prévenir
- ☛ Aider à améliorer les conditions de travail, prendre en compte la pénibilité.

## Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

## Contenu

### Jour 1 : Le contexte – la réglementation

Notions sur la santé-sécurité au travail

Acteurs et fonctionnement :

- ☛ Le rôle et fonctionnement du CHSCT
- ☛ Le rôle et fonctionnement du préventeur

Modes d'actions et outils attitrés

### Jour 2 : Les méthodes et outils de la prévention

Les modes d'actions et outils

Mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels :

- ☛ Réglementation et méthodologie

- ⇒ Démarche d'évaluation des risques
  - ⇒ Méthodologie d'analyse des situations de travail
- Prise en compte et traitement des risques psychosociaux et de la pénibilité :
- ⇒ Prévention des facteurs psycho-sociaux
  - ⇒ Traitement des situations
  - ⇒ L'obligation de négocier des accords sur la pénibilité
- Rédiger un plan d'action